



DE JANVIER 2026 À JUIN 2026

Inscription : avant fin septembre 2025.

DURÉE

6 mois

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité. Ce cycle s'adresse **aux magistrats étrangers justifiant d'une expérience de plusieurs années en juridiction et ayant une bonne pratique de la langue française.**

LANGUE

Français exclusivement (niveau C1).

LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux - France : de janvier 2026 à mars 2026
Dans une juridiction française pour le stage : de mars 2026 à juin 2026.

PRIX

3 000 € par participant.

Les frais de résidence en France pendant la durée du séjour ne sont pas pris en charge par l'ENM.

PRÉREQUIS

L'admission à ce cycle est subordonnée à

- Un entretien préalable avec l'Ambassade de France visant à s'assurer de la motivation du candidat et de son niveau de langue ;
- Un examen écrit organisé par l'ENM en lien avec les Ambassades (composition de droit civil ou de droit pénal à l'aide d'un dossier documentaire), permettant de s'assurer du niveau juridique des candidats.

Toute candidature à ce cycle doit impérativement être instruite par l'ambassade de France du pays de résidence du candidat. Aucune candidature directe ne pourra être étudiée.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE - CYCLE PROFESSIONNEL

NOUVEAU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Intégration des stagiaires au cycle professionnel de formation initiale de l'École (2,5 mois) puis en stage juridictionnel (3,5 mois). Cette formation longue initialement destinée à des professionnels français en reconversion permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire du magistrat (juge et procureur). Les magistrats étrangers qui seront intégrés aux promotions du concours professionnel devront justifier d'une expérience de plusieurs années en juridiction, bien maîtriser la langue française et manifester une volonté d'approfondir leur connaissance de la justice française. Leur présence au sein de la promotion permettra de créer des liens durables entre futurs magistrats français et internationaux dans une perspective d'enrichissement réciproque. Les magistrats étrangers suivent aux côtés des auditeurs français une formation théorique de 2 mois et demi à Bordeaux puis un stage juridictionnel de 3 mois et demi. La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un certificat.

Objectifs pédagogiques :

- Acquisition des compétences fondamentales du magistrat français (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences puis d'un stage en juridiction ;
- Application pratique des compétences acquises lors de la scolarité, durant le stage juridictionnel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen notamment de travaux pratiques et de restitution de travaux personnels. Par ailleurs, les participants seront soumis à des examens de fin de scolarité, ainsi qu'à des évaluations lors d'audiences, menées par un magistrat coordinateur régional de formation pour valider les compétences acquises. Le participant est soumis à un examen d'entrée pour évaluer son niveau en droit, mais aussi en langue française. Il est ensuite sélectionné sur dossier, par les membres du département international de l'ENM, en fonction du résultat de l'examen, de la motivation exprimée et de la cohérence du parcours du candidat.

